

Rapport annuel 2024 de Swiss Small Hydro

Janvier 2025, Martin Bölli, Directeur

Avec l'adoption de la Loi pour l'électricité du 9 juin 2024, le développement des énergies renouvelables est nettement confirmé. Il en résulte de nombreuses améliorations, y compris pour la petite hydraulique. Les nouvelles petites centrales hydrauliques mises en service et les projets de réalisation en cours témoignent d'un regain d'investissement dans cette technologie. Et la transformation de Swiss Small Hydro porte ses fruits avec des engagements clairement plus nombreux.

Peu avant la fin de l'année, les annonces de nouvelles installations et de modernisations se sont multipliées, ce qui témoigne de la vitalité du secteur et de l'ampleur des travaux en cours. Citons par exemple la mise en service de la centrale d'Intschialp dans le canton d'Uri (330 kW, 600 MWh/an), et quelques semaines plus tôt, celle de la centrale de Furlibach (130 kW, 450 MWh), après un arrêt de plusieurs décennies. À Bex, l'agrandissement de la centrale des Salines (4.7 MW) a été achevé en août, avec une augmentation de la production annuelle de 55%. Ont également été modernisées – et la liste n'est pas exhaustive – les centrales de Luchsingen (5.6 MW), Ferrera (4.2 MW), Albisser à Gettnau (34 kW) et Tiergarten à Berthoud (65 kW avec un remplacement de machines).

En lien avec le nécessaire assainissement écologique de la force hydraulique, de nombreuses centrales ont fait l'objet d'une rénovation complète, comme la centrale de Juramill (320 kW), la centrale Sous-les-Roches (360 kW) ou celle de Montlingen (380 kW). À Martigny-Bourg, un potentiel résiduel de 850 MWh/an est désormais exploité.

Diverses nouvelles centrales sur l'eau potable ont également été réalisées, les deux plus puissantes étant celles de Montoz (1 MW) et de L'Étivaz (430 kW). De nombreuses petites centrales ont aussi été créées, souvent de manière inaperçue, comme Büchel/Flumserberg (env. 40 kW), Anda Nuota (Silvaplana, env. 300 kW), blueFactory Fribourg (env. 15 kW), Stavel Brusio (env. 100 kW), Grosswis Pfäfers (env. 20 kW) ou encore Marchried Mels (env. 15 kW).

Face à ce développement plutôt réjouissant, des fermetures isolées sont malheureusement à déplorer, comme celle des centrales d'Oederlin à Baden ou de Brunnen.

Ces décisions de fermeture avaient été prises il y a longtemps déjà ; il ne s'en dégage aucune tendance générale, heureusement !

CONTEXTE POLITIQUE

Le 9 juin 2024 peut être considéré comme le moment fort de l'année énergétique : la votation populaire sur la « **Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables** » – également appelée « Loi pour l'électricité » ou « Mantelerlass » – a donné un signal clair en faveur de la poursuite du développement des énergies renouvelables, avec près de 70% de OUI. La petite hydroélectricité pourra également profiter de ces adaptations. Le comité d'initiative « **Chaque kilowattheure indigène et renouvelable compte !** » a, par la suite, décidé d'interrompre la collecte de signatures. En effet, l'adoption de la loi a permis de réduire la pression sur la petite hydraulique d'une part, et d'autre part, l'objectif des 100'000 signatures ne pouvait plus être atteint de manière réaliste. Swiss Small Hydro est toutefois convaincue que l'engagement en faveur de l'initiative a valu la peine, car de nombreuses améliorations des conditions-cadres ont pu être obtenues ces dernières années, et la voix de la petite hydroélectricité est maintenant mieux entendue.

En raison de l'entrée en vigueur de la Loi pour l'électricité au 1er janvier 2025, et de sa complexité, l'OFEN a mis en consultation, simultanément au débat sur la votation, les projets d'ordonnance correspondants. Le secrétariat a alors rédigé une prise de position détaillée de 19 pages, dont certains points ont été pris en compte, ce qui est réjouissant. D'autres prises de position ont été élaborées en lien avec la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), et sur le « Potentiel hydroélectrique inutilisé dans le canton de Schwyz ».

Plusieurs interventions en lien avec la petite hydroélectricité ont été transmises au Parlement. Parmi celles-ci, on peut citer l'adoption de la motion 23.3498 « Protéger les droits d'eau immémoriaux et créer des conditions claires pour l'application des dispositions relatives aux débits résiduels » ainsi que le postulat 24.3007 « Inventaire des installations hydroélectriques historiques en Suisse », ou encore dans le cadre plus large du projet de Loi pour l'accélération des procédures (23.051). Les nouveaux défis liés à la sécurité de l'approvisionnement en

électricité ainsi que le travail d'information de ces dernières années ont permis d'augmenter sensiblement la reconnaissance de l'importance de la petite hydro-électricité.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION – CHIFFRES CLÉS

Centres InfoEnergie dédiés à la petite hydraulique

Au total 144 demandes ont reçu une réponse. Un peu plus des trois quarts d'entre elles provenaient de Suisse alémanique et les autres de Suisse romande.

Groupes de travail et coopération

La participation active à divers groupes de travail et l'étroite collaboration avec d'autres organisations et la Confédération sont des éléments clés pour une meilleure acceptation des préoccupations de la petite hydroélectricité. En 2024, plus de 50 réunions ont eu lieu avec 17 organisations différentes.

Magazine de l'Association

« Petite Hydro/Kleinwasserkraft »

Le magazine de l'association a paru en 2024 sous les numéros 110, 111 et 112. La revue peut à nouveau être lue en ligne (<https://swissmallhydro.ch/fr/ueber-uns-2/revue>). Les recettes des annonces, y compris la publicité en ligne, sont en baisse (-8%, et -16% de 2022 à 2023).

Site web et newsletters SSH

La mise à jour des contenus du site web de Swiss Small Hydro a été augmentée. Cela s'est traduit par un nombre record de consultations. Avec 86'100 pages vues (37'400 en 2023) et une durée moyenne de consultation de 3 minutes et 43 secondes, le site est désormais très utilisé. La newsletter bimestrielle résume les dernières mises à jour ; elle est envoyée par e-mail à tous les membres.

Réseaux sociaux

Le contexte des réseaux sociaux, comme LinkedIn, X (anciennement Twitter) ou désormais Bluesky, évolue. Ils restent des outils importants pour l'échange entre les membres, et avec d'autres organisations, le monde politique et les médias.

- LinkedIn
 - Page de l'Association Swiss Small Hydro : 884 followers (+15%)
 - Groupe « Petites centrales hydrauliques suisses » : 735 membres (+56%)
- Autres réseaux sociaux (Bluesky, Instagram, X, Facebook) : 632 followers

Journée technique de la petite hydraulique et autres manifestations

La Journée technique a eu lieu le 26 avril 2024 à la Papieri Cham en Suisse centrale. Avec 117 participants, la manifestation a suscité un très grand intérêt. Un rapport sur la manifestation, des photos ainsi que les fichiers des exposés sont disponibles sur notre site Internet.

Depuis de nombreuses années, l'Association s'engage dans le comité consultatif du congrès international **Anwenderforum Kleinwasserkraft**. Des contributions de la Suisse sont régulièrement présentées lors de cette manifestation. En 2024, elle s'est tenue les 18 et 19 septembre à Kempten dans l'Allgäu (D).

Par ailleurs, Swiss Small Hydro a entretenu des contacts et des échanges avec le secteur de l'énergie lors de diverses autres manifestations en Suisse.

Actions médiatiques

Trois communiqués de presse ont été publiés, et nous avons également répondu à de nombreuses demandes des médias. Il en est résulté l'émission d'une bonne douzaine de rapports, tout au long l'année et dans toute la Suisse. L'interruption de la collecte de signatures pour « Chaque kilowattheure indigène et renouvelable compte ! » a également suscité une certaine attention.

Swiss Small Hydro fait régulièrement référence dans les réseaux sociaux (notamment LinkedIn, et aussi X/Twitter et Bluesky) à des reportages des médias sur le thème de la petite hydroélectricité.

Nouveaux supports de communication

La création de divers nouveaux supports de communication a été achevée à la fin de l'année 2024. Huit thèmes, tels que le « potentiel », la « transition énergétique » et les « nouveaux marchés », ont été traités et sont résumés sur le nouveau site web www.petitehydraulique.ch, sous la forme de supports imprimés (dépliants et brochures) et de courts métrages.

Organisation interne

Le bureau de Liestal a vécu sa première année et affiche une évolution positive. Le directeur Martin Bölli a été soutenu temporairement par Kátrin Schweren et Samuel Vögtli. Le secrétariat a été assuré par Aline Choulot (Mhy-lab, secrétariat et activités en Suisse romande), Jürg Breitenstein (rédaction de « Petite Hydro/Kleinwasserkraft » et administration des membres en Suisse alémanique), Amestha (conception et production de « Petite Hydro ») et ponctuellement par d'autres acteurs.

Début septembre, le comité réuni à Airolo, a actualisé la stratégie de l'Association. Le renforcement des relations avec les membres, et l'efficacité des processus internes doivent encore être améliorés.

Le nombre de membres est en légère baisse. Dans le contexte de l'augmentation des cotisations décidée par l'Assemblée générale, cette évolution était attendue. Les recettes provenant des cotisations des membres sont encourageantes, en légère baisse après le record de 2023, elles se situent néanmoins au deuxième niveau le plus élevé de l'histoire de l'association.

	À fin 2023	À fin 2024	
Nombre de membres	390	382	-2%
Cat. A	212	208	-2%
Cat. B	72	69	-4%
Cat. C	73	70	-4%
Partenaires, membres passifs, donateurs et autres	33	36	+9%
Abonnés à « Petite Hydro »	54	51	-6%

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres de leur fidélité et de leur soutien, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres !

PERSPECTIVES 2025

La nouvelle Loi pour l'électricité apporte son lot de changements et nous sommes impatients de voir comment les communautés électriques locales (CEL) et les regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) virtuels vont se développer. Nous nous attendons également à une augmentation de la demande de garanties d'origine et de PPA (Power Purchase Agreements). Les bases de la politique énergétique étant posées, il s'agit cette fois d'entrer dans les détails, par exemple au sujet de la rétribution minimale pour les petites centrales hydrauliques à partir de 2026. De plus, le contre-projet à l'initiative populaire « Stop au black-out » et le projet de « Loi sur l'accélération des procédures » seront traités par le Parlement ; là aussi, des modifications pourraient en résulter. Le bureau soutient de son mieux notre président, le conseiller national Benjamin Roduit, proche du terrain, afin de créer des conditions-cadres permettant une utilisation durable du potentiel hydraulique restant.

Avec la Journée technique et l'Assemblée générale du 9 mai 2025 à Collex-Bossy, nous serons à nouveau en Suisse romande, la dernière fois datant de 2021, et pour la toute première fois dans le canton de Genève. En septembre, le congrès germanophone « Anwenderforum Kleinwasserkraft » se déroulera sur deux jours à Landquart GR.

Nous souhaitons augmenter la portée de notre travail, grâce à de nouveaux supports d'information. Ainsi, le site web en place depuis 2014 sera remplacé. Nous souhaitons intensifier le contact avec les annonceurs potentiels et mieux prendre en compte leurs besoins : un processus qui sera facilité avec le remplacement du logiciel de gestion des membres, datant de 12 ans.

Au nom de Swiss Small Hydro, je tiens à remercier ici le comité et la présidence pour leur grand engagement : ils ont été les moteurs de la réussite de la transformation de ces dernières années. J'adresse également un grand merci aux sociétés mandatées qui nous soutiennent depuis de nombreuses années de manière fiable et compétente.

*Liestal, janvier 2025
Martin Bölli*

